

## SYNDICATS

Les salariés sont appelés à voter dans les TPE

Depuis le 28 novembre, les salariés des entreprises de moins de onze emplois ainsi que les employés à domicile, sont appelés à voter pour une des cinq organisations syndicales représentatives. Plus de 4,5 millions de personnes sont concernées par cette élection, la première du genre, dont 386 000 dans la seule région Paca. Sont concernés ceux qui possèdent un contrat de travail, sont âgés d'au moins 16 ans révolus, sont inscrits et ne font l'objet d'aucune interdiction de vote. Peu importe la nationalité. Dans tous les cas, le vote peut se faire par courrier ou par internet. Le vote est confidentiel et se fait en faveur d'un sigle et non en faveur d'un individu.

Contacté par *La Provence*, Jean-Denis Combrexelle, le directeur général du travail, explique "que depuis l'ouverture du scrutin, 4 % des salariés concernés ont voté". Ce qui est peu et sans doute lié à la méconnaissance qui entoure ce scrutin. Lors de sa venue à Marseille le 29 novembre, Bernard Thibault, le secrétaire général de la CGT, avait aussi évoqué des retards dans l'acheminement du matériel de vote. "Nous acceptons les votes jusqu'au 17 décembre", répond Jean-Denis Combrexelle. Après quoi, débutera le comptage des voix et les résultats seront ajoutés aux autres votes pour préciser la représentativité des syndicats.

Jean-Luc CROZEL

# Les élus se déchirent, "l'eurométropole" se dessine

À Paris et Marseille, des documents préfigurent le contenu du futur espace

À quoi ressemblera "l'eurométropole" de Marseille?\*

Le terme, un rien barbare, a filtré hier d'un document préfigurant la prochaine loi de décentralisation. Et dans lequel trois "eurométropoles", donc, seront créées en 2014, via une loi dès l'an prochain à Lille, Lyon et Marseille.

Si le texte a prévu "des dispositions particulières pour l'eurométropole de Marseille" qui sont à ce stade non précisées, il élargit clairement les compétences en matière d'urbanisme, notamment, et accroît le rôle des Régions.

Celles-ci devant par exemple prendre en main les syndicats mixtes des transports et recevoir des ressources fiscales supplémentaires. Le projet devrait être dévoilé par Marylise Le-

"Vraiment l'impression d'un changement de comportement."

branchu, la ministre de la Réforme de l'État, lors de sa venue à la conférence métropolitaine de Marseille, le 21 décembre.

Certains élus du département l'attendront de pied ferme. En leur absence, d'autres ont pu se concentrer sur le contenu de la métropole mer-



Pas d'élus en préfecture, mais environ 250 architectes, urbanistes, économistes ou chercheurs qui ont planché sur un document dessinant le contenu de la métropole. /PHOTO DR

credi. Économistes, urbanistes et autres universitaires se sont réunis en préfecture.

"La question de la gouvernance nous pollue un peu depuis quelque temps", souligne l'astrophysicien Jacques Boulesteix, défenseur de la métropole à travers le conseil de dévelop-

pement de MPM. À Lyon, le débat sur la gouvernance, c'est 20 % et le contenu 80 %. Chez nous c'est hélas l'inverse."

Présent parmi ces quelque 250 membres de la "société civile" venus de Marseille, Aix, Aubagne ou Martigues, Jacques Boulesteix a participé à l'un des

cinq ateliers mis en place sur ce que sera la métropole.

Transports, environnement urbain et littoral, équité territoriale, développement économique et rayonnement à l'international ont fait chauffer les stylos.

Travaillées depuis plusieurs

mois par petits groupes, ces thématiques ont permis de déboucher sur un document d'une vingtaine de pages.

"J'étais dans l'atelier développement économique où il y a eu de bons échanges sur la stratégie d'une métropole en termes de marchés d'avenir, de filières, d'industrie, de foncier, et évidemment d'innovation, pointe Jacques Boulesteix. Pour la première fois depuis 20 ans, j'ai eu l'impression d'un changement de comportement, chacun désirent s'inscrire dans une démarche collective."

Plusieurs pistes se sont dessinées. L'idée de "recomposer le foncier", en transformant par exemple les autoroutes en boulevards urbains, fait son chemin. La "mise à niveau" du parc résidentiel, "Marseille et Aix ne produisant pas assez de logements", s'impose.

Tout comme des rééquilibres sur l'offre scolaire et l'emploi des jeunes. "45 % des enfants sont pauvres à Marseille, 63 % à Port-de-Bouc", précise le rapport. Un accent sera manifestement mis sur les industries de l'innovation et sur l'économie de proximité.

Du concret, donc, même s'il faudra pour y arriver passer par une phase de concertation politique début janvier et par une loi au printemps.

François TONNEAU

## Un week end exceptionnel !

seulement les 7 et 8 décembre 2012

### Open top H+

internet - TV - téléphone<sup>(1)</sup> + mobile

Apple iPhone 5 16 Go

69 €<sup>(3)</sup>

avec le forfait Open Top H+ à 79,90€ pendant 6 mois<sup>(4)</sup> puis 89,90€/mois avec un engagement de 24 mois



DAS (2) : 0,901 W/kg

Offre valable dans vos boutiques Orange des départements : 06 - 13 - 83 - 84

Nécessite une Livebox en location (3€/mois) ou à l'achat. Usages en France métropolitaine.

Appels, SMS illimités : Hors nos spéciaux, surtaxés et courts, dans la limite de 250 correspondants différents par mois, 3h max/ appel voir.

Offre soumise à conditions, valable en France métropolitaine du 22/11/2012 au 09/01/2013, sous réserve d'éligibilité, sur réseaux et mobile compatibles. Réserve aux particuliers. Forfait avec engagement de 12 mois pour 6€ de plus/mois.

(1) Internet : Débit IP jusqu'à 20 méga, selon l'offre détenue. Débit internet dédié de 512 Kb/s jusqu'à 20 Mb/s en débit descendant et jusqu'à 800 Kb/s en débit remontant avec Livebox compatible. Débit dédié TV jusqu'à 4 Mb/s. H+ : avec équipement compatible, uniquement dans les zones ayant fait l'objet d'un déploiement technique à date, en particulier les plus grandes agglomérations : Paris, Marseille-Aix-en-Provence, Lyon, Lille, Nice, Toulouse, Bordeaux, Nantes, Toulon, Douai-Lens, Grenoble, Strasbourg et Avignon. (2) Le DAS (débit d'absorption spécifique) des téléphones mobiles quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques, pour une utilisation à l'oreille. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2 W/kg. (3) Prix de vente conseillé les 7 et 8 décembre 2012 pour la souscription à un forfait Open top H+ avec engagement de 24 mois ou Origami Jet avec engagement de 24 mois dans vos boutiques Orange des départements suivants : 06, 13, 83, 84. Mobile disponible avec engagement de 12 mois ou sans offre Orange selon tarif en point de vente. Le réseau de distribution des boutiques Orange étant composé de distributeurs indépendants, le prix du terminal peut varier d'une boutique à l'autre. (4) Promotion de - 10 €/mois pendant 6 mois pour la souscription à une offre Open top. Non disponible pour les clients déjà Open souhaitant changer d'offre et dont le tarif mensuel de l'offre Open détenue est supérieur à celui de l'offre Open top incluant la promotion. Orange France, SA au capital de 2 096 517 960 € - RCS Créteil 428 706 097

orange